



Les Combettes :
vers une opération urbaine majeure

— DOSSIER page 3-4

Février 2025

Lou Pitchoun

Lettre d'informations municipales de Villeneuve-de-Berg



“
Le dérèglement climatique une fois de plus impacte notre planète. Nous en faisons régulièrement le triste constat. Nos politiques locales doivent s'adapter et faire les bons choix pour en limiter les conséquences. Mobilités douces, végétalisation, perméabilisation des sols, modernisation des réseaux eau assainissement constitue des efforts importants en faveur de la transition écologique.

Face à des enjeux de paysage et de patrimoine, l'Etat (DDT, UDAP...) accompagne dans la réflexion d'aménagement du secteur des Combettes. Ce travail nous permet de poser les bases d'un programme résidentiel et d'un pôle d'activité tertiaire. Il permet aussi de résorber à long terme le déficit conséquent de cette ZAC.

Les chantiers se succèdent d'année en année : école élémentaire, médiathèque, mairie, requalification du centre bourg...école maternelle. Je remercie l'équipe du service technique qui réalise un gros travail de régie dans les travaux engagés. Un travail qui s'ajoute au lourd quotidien généré par l'activité d'un centre bourg de 3200 habitants.

Je soulignerai aussi l'accompagnement du chef de projet Petite Ville de Demain une ingénierie au service de l'intercommunalité et de la commune pour son développement et son attractivité.

En tant qu'élus nous devons agir pour améliorer le quotidien des habitants tout en préparant l'avenir. Nos choix doivent tenir compte des enjeux d'amélioration de notre cadre de vie. Nous devons nous projeter et réfléchir ensemble à l'évolution de notre commune fidèle à nos valeurs et attentif à sa bonne gestion.

Nous souhaitons le meilleur pour notre ville et ses habitants.
En ces temps tourmentés gardons espoir en ce qui porte notre république « Liberté égalité et fraternité ». Ensemble cultivons créativité et diversité. Très bonne année 2025
Prenez soin de vous - Prenez soin de vos proches.

”

Sylvie Dubois,
mairie



— VŒUX

Retour sur les vœux

Samedi 4 janvier, à la salle l'Ardéchoise, se sont déroulés les vœux du maire en présence de nombreux villeneuvois. L'occasion de revenir sur les temps forts de l'année 2024 et d'annoncer les projets 2025.

En 2024 le conseil municipal des jeunes nouvellement élu s'est emparé des problématiques environnementales dans des actions relatives à la restauration scolaire. Sensibles aux droits et conditions des enfants dans le monde, ils travaillent en partenariat avec l'UNICEF, première étape vers le label « Ville amie des enfants ».



→ Patrick Rotger (adjoint en charge au développement économique) est revenu quant à lui sur l'importance du lien social à travers les animations et la vie associative. Stéphane Chausse (adjoint en charge des bâtiments, de la transition énergétique et de l'agriculture) remercie les entreprises et les agents du service technique pour la qualité de leur travail dans les chantiers en cours (requalification centre bourg, mairie...). Il revient sur notre volonté en faveur des énergies renouvelables et annonce le démarrage du chantier du plan des Buns et l'équipement photovoltaïque de la toiture du gymnase.

La maire remercie les élus pour leur engagement au service de leur commune et de ses habitants : « Ce sont des élus de terrain. Je salue leur courage dans les projets qu'ils portent ».

En fin de cérémonie des associations ont été mises à l'honneur à travers l'action de leurs bénévoles. L'amicale laïque au sein de l'école pour les enfants et des familles. La maire relate l'historique de l'amicale laïque. Elle salue le dynamisme de ses bénévoles, son action à destination des enfants des écoles, ses valeurs d'éducation populaire. La médaille de la Ville a été aussi remise à Renée Colbeau coprésidente du CSC et membre du CCAS. Le parcours exemplaire de cette femme engagée a été souligné. A travers elle, sont mis à l'honneur tous ceux qui donnent de leur temps et de leur écoute aux plus démunis. Michel Brioude ancien chef de centre de secours de Villeneuve de Berg pendant 10 ans et sapeur-pompier volontaire pendant 44 ans a été mis à l'honneur, une histoire de passion d'humain et d'humanité exemplaire pour les jeunes générations.



— EHPAD

Une vie animée à l'EHPAD Les Terrasses de l'Ibie

À l'EHPAD Les Terrasses de l'Ibie, la Présidente du CCAS et les membres du Conseil d'administration œuvrent pour l'amélioration continue de l'établissement. En 2024, des travaux ont été réalisés pour mieux adapter l'infrastructure aux fortes chaleurs, tandis que des formations ont été mises en place pour renforcer l'accompagnement du personnel, notamment pour les résidents atteints de troubles cognitifs comme la maladie d'Alzheimer, ainsi que pour perfectionner les gestes et postures. L'établissement propose diverses activités adaptées aux besoins de tous les résidents, qu'ils soient autonomes, semi-autonomes ou dépendants. Au programme, le chant, l'épluchage collectif de légumes et le jardinage créent une atmosphère chaleureuse et conviviale. Mais ce sont surtout les séances de médiation animale qui rencontrent un grand succès. En interagissant avec les ânes, les résidents vivent des moments apaisants et stimulants, favorisant l'ouverture et la mémoire. Ces échanges apportent un vé-

ritable bien-être et agissent comme une thérapie non médicamenteuse. L'EHPAD continue de veiller à la qualité de vie de ses résidents tout en soutenant son personnel dans ses missions quotidiennes.



— AGENDA

MARS

DU 07 AU 14

*« Villeneuve en égalité » : Thème 2025 «La santé des femmes» - Conférences et ateliers

SAMEDI 08

Festival +cour(t) # 9ème édition - Salle l'Ardéchoise

DU 09 AU 25

*« Printemps des poètes » Thème 2025 «La poésie volcanique». Concours de poésies du 14 février au 21 mars. La participation est libre. Remise des prix le 28 mars, à 18h à la Médiathèque

SAMEDI 15 14H00

Carnaval organisé par l'ALVDB

DIMANCHE 23

3ème édition du Trail 2 Berg (départs de St Andréol de Berg)

AVRIL

DIMANCHE 06

Vide grenier Place des Combettes organisé par la MFR et le CSC La Pinède

SAMEDI 26 AVRIL

*L'association Une Rose un Espoir proposera des roses au bénéfice de la lutte contre le cancer

VENREDI 25 18H00

*Conférence « Les vins maudits en Ardèche » par Henri Klinz - Petit Boulodrome, Rue de la Montée

MAI

JEUDI 1ER

*Foire du 1er mai

*4ème édition de la Fête du Livre - Salle l'Ardéchoise

SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25

11ème festival d'une Cour à l'autre

JUIN

DU 17 AU 22

*« Fête des artistes » - Exposition - Salle l'Ardéchoise

VENREDI 20

« Fête des écoles » organisée par l'ALVDB

*Contact Mairie

— MÉDIATHÈQUE



MERCREDI 26 FÉVRIER À 10H

Jeux avec la ludothèque. Tout public.

SAMEDI 15 MARS À 10H30

Mini-concert (rock-pop). Tout public.

MERCREDI 19 MARS À 15H

Spectacle par Le club imaginaire. Dès 6 ans. Sur réservation.

MERCREDI 26 MARS À 10H

Jeux avec la ludothèque. Tout public.

MARDI 8 AVRIL À 10H

Spectacle avec Camille Guillemet. Public de 0/4 ans. Sur réservation.

DU 8 AVRIL AU 20 MAI

Exposition de Yann Arthus-Bertrand. Tout public.

SAMEDI 12 AVRIL À 10H30

Atelier de découverte musicale. Tout public.

MERCREDI 16 AVRIL À 10H

Jeux avec la ludothèque. Tout public.

DU 21 MAI AU 24 JUIN

Exposition de Roland Biessy. Tout public.

MERCREDI 21 MAI À 10H

Jeux avec la Ludothèque. Tout public.

SAMEDI 25 MAI

Festival d'une Cour à l'Autre. Tout public.

SAMEDI 31 MAI À 10H30

Mini-concert (chants du monde). Tout public.

MERCREDI 4 JUIN À 15H

Balade contée avec Nicolas Grisolle dès 5 ans. Sur réservation.

SAMEDI 14 JUIN À 10H30

Sieste musicale. Tout public.

TOUT L'ÉTÉ DÈS LE 18 JUIN

Exposition - Jeu Enquête. Tout public dès 10 ans.

MERCREDI 18 JUIN

Jeux avec la Ludothèque, à 10h. Tout public.

— TRAVAUX

Travaux du centre-bourg

Depuis septembre, les travaux de réhabilitation du centre bourg ont commencé de manière très efficace. Les entreprises des 3 lots : les réseaux (Rampa et Audouard), les revêtements (Sols et Durand Pavage) et l'aménagement paysager (Perez) sont maintenant toutes présentes sur site.



Nous commençons à avoir un aperçu du rendu final au niveau des places de l'Obélisque, Ressayre et l'Eglise. Les entreprises de revêtements viennent de terminer le ponçage du sol de la halle couverte, elle est à présent terminée. Les travaux ont repris dès janvier pour la partie réseaux. Début février et au fil de l'avancée des réseaux, les entreprises du lot 2 poursuivront la pose des pavages et la mise en place des bétons désactivés. L'entreprise d'aménagement paysager a démarré les plantations, le mobilier urbain va suivre sous peu. La circulation est interdite dans la rue principale ainsi que sur Grand Rue pour cause de travaux de rénovation de la

mairie, la circulation est donc déviée par Rue Neuve. La fin des travaux, pour cette phase, est prévue fin avril. Pendant la période estivale le chantier sera mis en pause. Il reprendra, à partir de septembre, 2025, sur la place Olivier de Serres et son carrefour.

Ces travaux représentent un investissement total de 2,5 millions d'euros. Ce montant est supporté conjointement par la commune, le Syndicat Olivier de Serres (eau potable) et le Département (voirie). Pour sa part des travaux, la commune perçoit des subventions de l'État pour un montant de 950 000 €. D'autres partenaires ont été sollicités (Région, Département). L'instruction se poursuit.

Des réunions de chantier ont lieu chaque semaine. Une information sur l'avancée des travaux est régulièrement diffusée sur le site de la mairie. N'hésitez pas à le consulter. Si vous avez des interrogations vous pouvez envoyer un mail à : chefdeprojetpvd@villeneuveberg.fr



— HOMMAGES

Jean-Louis Sevenier

Jean-Louis Sevenier a été secrétaire de mairie pendant plus de 30 ans au sein de la commune de Villeneuve de Berg, accompagnant de sa technicité successivement 5 maires. Il en était la mémoire.

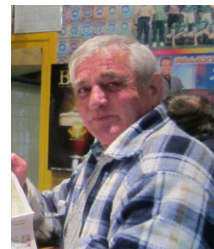


En 2021, il avait pris sa retraite afin de profiter au mieux de ses petits-enfants et de sa passion de la nature. Malheureusement, il s'en est allé, le 23 octobre 2024, des suites d'une longue maladie.

Henri Jallat

Henri Jallat nous a quitté le 29 novembre 2024.

Figure villeneuvoise en tant qu'agent du service technique, il était dévoué et disponible dans son travail. Il n'hésitait pas à venir en aide, quelle que soit l'heure, aux habitants ou associations se retrouvant en difficulté technique dans le cadre d'une manifestation. Impliqué dans le monde associatif et sportif, notamment dans le football et le rugby, il a été dirigeant de l'USAV, ainsi qu'arbitre de touche bénévole.



Nous adressons toute notre reconnaissance à ces agents porteurs des valeurs du service public. Toutes nos plus sincères condoléances à leurs familles.

Retour sur l'extinction de l'éclairage public

Depuis l'instauration de l'extinction nocturne de l'éclairage public, mise en place dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre 2023, notre commune a obtenu des résultats très encourageants après un an. En période hivernale, les éclairages sont éteints de 23h à 5h, et en période estivale, à partir de minuit sans rallumage le matin. Cette initiative a permis une économie énergétique significative de 50 000 kWh, représentant une réduction de 15 000 € sur le budget communal. Outre l'impact financier, cette démarche contribue à la préservation de l'environnement en réduisant la consommation d'énergie et la pollution lumineuse, tout en améliorant la biodiversité nocturne. Ce dispositif s'inscrit dans une volonté d'adopter des pratiques responsables et durables, tout en maintenant un équilibre entre économies et respect des besoins des habitants. Les résultats obtenus soulignent l'efficacité de cette mesure au service de l'intérêt collectif.



Les Combettes : vers une opération urbaine majeure

Partiellement édifié sur des remblais issus du percement de la RN102, à la fin des années 1980, le secteur des Combettes se présente aujourd'hui comme un terrain nu d'environ 3,5 ha situé à proximité immédiate du centre-bourg. Ces terrains sont, pour l'essentiel, propriétés de la commune et ont été intégrés dans une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC - voir encadré) en 2006. Dans leur partie accessible, ces terrains jouent aujourd'hui principalement une fonction de parking et accueillent parfois des manifestations événementielles. Pour la commune, le secteur des Combettes est important à plusieurs titres. C'est d'abord un lieu de stationnement stratégique pour l'accès au centre-bourg commerçant et un espace public majeur pour les manifestations. C'est aussi un espace qui recèle de très grandes qualités paysagères. Par sa position ce secteur offre des points de vue paysagers majeurs sur les monts d'Ardèche. C'est un trait d'union entre l'espace urbain et les espaces naturels et agricoles qui composent le paysage environnant. Il fait aussi le lien entre le centre-bourg et l'hôpital Claude Dejean.

Cette situation privilégiée fait des Combettes une pièce maîtresse du projet urbain de Villeneuve de Berg. Les élus successifs qui ont eu à travailler ce dossier ne s'y sont pas trompés. Ils ont encadré son développement et mis en place des outils d'aménagement nécessaires. Malheureusement, la conception du site n'est jamais allée à son terme et la municipalité a eu à relancer le travail. Ces pages sont là pour donner un aperçu du chemin parcouru et des étapes qui restent à franchir.

ZAC : quesako ?

Une ZAC est un outil d'urbanisme mis en place par une collectivité ou un établissement public pour aménager et équiper des terrains en vue de les céder. Son objectif est de permettre la réalisation de projets d'aménagement d'envergure. Cette procédure permet la préparation de terrains pour la construction de logements, d'équipements publics ou encore d'activités économiques. Elle permet ainsi de coordonner différents projets d'aménagement sur un même espace. La ZAC des Combettes a été formellement créée en 2006. La procédure doit se poursuivre par la production d'un dossier de réalisation qui fixera les choix d'aménagement et les modalités juridiques

et financières du projet. Par la suite, les terrains peuvent-être commercialisés auprès de promoteurs, d'entreprises ou encore de particuliers.

ZAC des Combettes : le budget annexe à nouveau ouvert

Le budget annexe « Combettes-Lèdres » a été créé en 2005. Dès sa création, des terrains achetés auparavant sur cette zone sont intégrés dans le budget ZAC. Entre 2007 et 2010, plusieurs acquisitions de terrains ont été effectuées et un certain nombre d'études (géomètres, assistance à maîtrise d'ouvrage) réalisées. Aucune opération n'est ensuite menée entre 2010 et 2018 : aucune vente de terrains pour équilibrer le budget annexe, les dépenses étant payées sur le budget principal de la commune, sans qu'aucune ligne comptable ne lie les deux budgets.

En 2018, le conseil municipal vote la clôture du budget annexe, se basant sur les échanges et avec l'accord du Trésor public. Le budget ZAC n'est toutefois officiellement dissout qu'en septembre 2020 par les services des finances publiques, à la suite d'un certain nombre de régularisations. Mais, le 7 mai 2021, après le vote du budget primitif, la trésorerie d'Aubenas demande que le déficit d'investissement de 871 870 € de l'ancien budget ZAC soit intégré dans la délibération d'affectation du budget principal. Une somme impossible à supporter par le budget communal sur un seul exercice. La solution trouvée consistait donc à rouvrir le budget annexe.

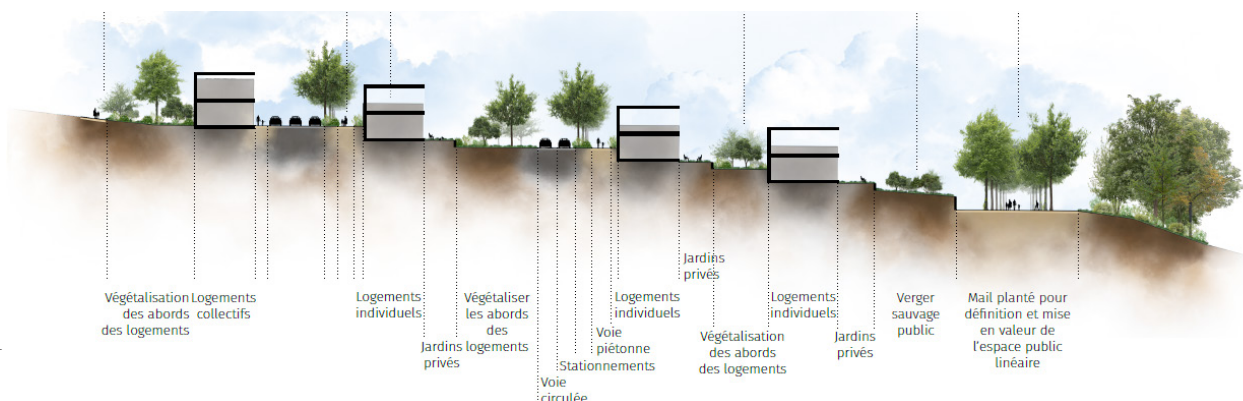
Il est désormais impératif d'aller au bout de la démarche ZAC pour espérer équilibrer ce budget par des recettes qui seront liées à la commercialisation du projet.

Itinéraire d'une conception urbaine

Au début de ce mandat, le dossier des Combettes s'est imposé comme un sujet incontournable alors qu'initialement la priorité devait être le centre-bourg. Il nous a fallu, dès lors, mener les deux de front. Les travaux lancés avec l'appui de la communauté de communes dans le cadre de la démarche « atelier des territoires » puis du programme « Petites villes de demain » ont permis de confirmer l'importance de ce dossier.

Pour débloquer la situation et avancer concrètement, il était indispensable d'en passer par un dialogue nourri avec les partenaires de la commune et les services de l'Etat. Ainsi, il a été décidé d'engager une étude de conception urbaine. Elle a permis d'élaborer et de mettre en discussion des scénarii d'aménagement et de trouver des solutions capables de concilier les obligations réglementaires, les enjeux urbains et les ambitions en matière de construction. La commission extra-municipale « attractivité centre-bourg », puis la commission générale ont pu examiner les propositions et formuler leurs observations.

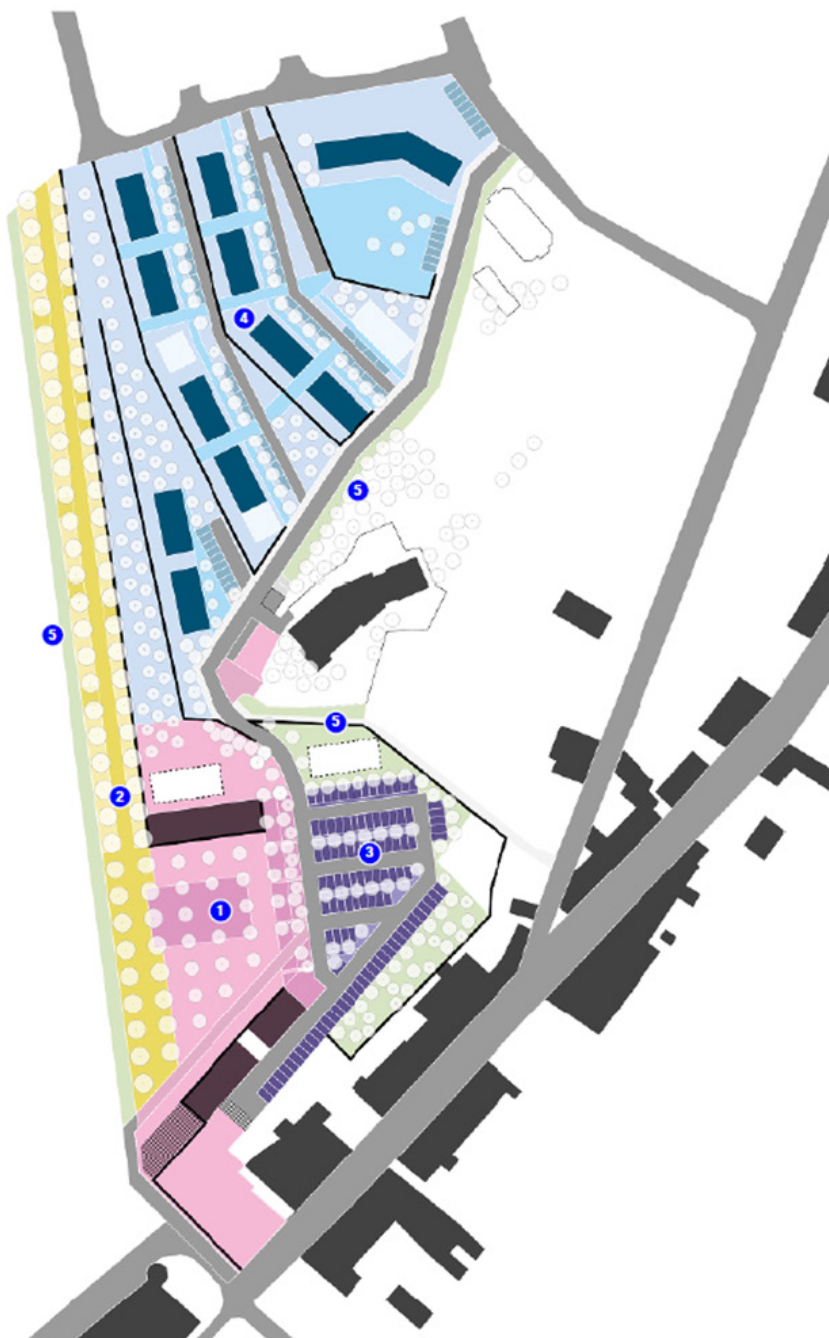
Nous disposons désormais de lignes directrices crédibles. Le travail se poursuit. Il faut préciser et fiabiliser les orientations pour les traduire en projet et en définir les modalités de réalisation.



Le scénario d'aménagement retenu

Le travail réalisé avec l'appui des concepteurs, paysagistes et architectes, a permis d'organiser l'espace disponible autour de cinq grandes typologies. Elles doivent permettre de façonner un aménagement équilibré et fonctionnel.

En partant du centre-bourg (place Olivier de Serres) on trouvera successivement :



1 Une nouvelle place, qui sera le point central du site, conçue comme un lieu de rencontre animé et ombragé. Elle sera le support des événements et des manifestations culturelles, favorisant ainsi la vie sociale du quartier. Cette place sera fortement connectée à l'actuelle place Olivier de Serres. En bordure de cette place des bâtiments sont prévus, pour accueillir des activités tertiaires ou de service. Un équipement public de type «salle des fêtes» pourrait aussi trouver sa place sur cette zone.

2 Un mail (voie piétonne), planté d'arbres, assure la liaison entre le centre bourg, l'hôpital et la maison de retraite. Il offre un cadre agréable pour la marche, le jogging ou simplement la détente, contribuant ainsi à une atmosphère conviviale.

3 Une aire principale de stationnement. Zone fonctionnelle, aménagée de manière à garantir une accessibilité facile et ordonnée.

4 Une zone d'habitat planifiée pour accueillir une diversité de logements, favorisant ainsi la mixité sociale. Des espaces verts des allées piétonnes et des équipements communautaires sont intégrés pour promouvoir un cadre de vie équilibré et attrayant. Au sein de cette zone plusieurs typologies sont envisagées : de l'habitat intermédiaire groupé et diversifié avec jardins privatifs dans les pentes (ouest du site), de l'habitat collectif en partie haute.

5 Les franges urbaines, situées à la périphérie du site, sont aménagées de manière à préserver l'interface entre l'espace urbanisé et les zones existantes avoisinantes.

La circulation motorisée sur le site et aux abords doit faire l'objet d'une définition soignée. Il sera notamment nécessaire de faciliter et de fluidifier la circulation au nord, vers la rue Lazare Durif puis l'axe de la rue du Faubourg Saint Jean.

Les prochaines étapes

Pour avancer vers une mise en œuvre concrète, la commune doit désormais traduire ce scénario dans son document d'urbanisme. Cette démarche a été votée en juillet par le Conseil Municipal. C'est la communauté de communes, désormais compétente en matière d'urbanisme qui conduira cette modification.

Il s'agira ensuite d'engager une démarche pré-opérationnelle. Elle aura pour objectif de cadrer le bilan foncier de l'opération, de déterminer son mode de financement et de sélectionner les outils juridiques destinés à financer les équipements publics. Ce travail permettra aussi de satisfaire aux obligations du cadre ZAC en préparant le dossier de réalisation et en cadrant les futurs cahiers des charges de cessions des terrains. En dernier lieu, cette étape de préparation permettra de définir les modalités de conduite de l'opération, notamment la gouvernance, les partenariats et les engagements à même de satisfaire aux ambitions souhaitées par les élus pour l'opération et qui envisagent d'aller vers une labellisation «Ecoquartier».

— NOUVEAUX AGENTS

Nouvelles arrivées au sein de l'équipe administrative municipale !

Bienvenue à Marion Houetz, Directrice des Services Administratifs

La municipalité a le plaisir d'accueillir Marion Houetz en tant que nouvelle Directrice des Services Administratifs. Forte d'un parcours riche et varié, Marion apporte à notre collectivité une expertise solide en gestion publique, en communication et en pilotage de projets stratégiques. A l'issue d'un parcours universitaire brillant, Marion Houetz a débuté sa carrière dans des cabinets de conseil en affaires publiques. Elle a ensuite complété son champ de compétences en tant qu'attachée parlementaire, chargée de mission à la Région, au Département avec l'élaboration du contrat de transition écologique, et plus récemment, Directrice de cabinet, de la communication et de l'événementiel à la Commune du Teil.



Avec ses compétences en gestion administrative, communication stratégique et concertation, Marion Houetz est déterminée à mettre son expérience au service de notre collectivité. Ses priorités incluent l'amélioration des procédures administratives, le renforcement de la communication entre les services et avec les administrés, ainsi que le développement de projets innovants pour répondre aux besoins de la population.

...Et à Kristell Ferchichi, assistante Ressources Humaines

Nous accueillons également Kristell Ferchichi en tant que nouvelle assistante aux ressources humaines. Professionnelle expérimentée, Kristell apporte une riche expertise dans la gestion et l'administration du personnel, acquise au cours de son parcours. Depuis septembre 2023, Kristell exerce en tant que chargée de formation et conseillère en évolution professionnelle dans la fonction publique hospitalière.



Avant cela, Kristell a servi dans l'armée au 1er Régiment d'Hélicoptères de Combat en tant que gestionnaire du personnel militaire et agent d'exploitation, une expérience qui a forgé sa rigueur, son sens des responsabilités et son adaptabilité. Polyvalente, réactive et animée par une volonté constante d'accompagner et de valoriser les équipes, Kristell est un véritable atout pour notre collectivité.

Nous leur souhaitons plein succès dans leurs nouvelles fonctions !

— ACTION SOCIALE

Repas des aînés, repas solidaire

Le dimanche 26 janvier plus d'une centaine d'aînés se sont retrouvés à l'hôtel des Astars. L'équipe du CCAS s'est attelée à faire de ce rendez-vous annuel un temps de partage et de convivialité avec repas et animation. Fin 2024 se sont aussi 151 colis et 68 bons d'achat dans les commerces de la commune qui ont été distribués auprès de nos aînés. Le CCAS communal est constitué de 17 élus dont 7 représentants des structures associatives (CSC, UDAF...). Son rôle est d'accompagner tous les publics, quel que soit leur âge ou leur situation sociale face à des problématiques d'emploi, de logement, de mobilité. Ce travail d'accompagnement se fait en lien avec le Département et le CSC la Pinède.

Le CCAS c'est aussi la gestion de l'Ehpad « Les terrasses de l'lbie ». Un service de proximité important pour les familles et les résidents. Le directeur de l'Ehpad Monsieur Forster et les équipes de soignants veillent à la qualité du service, au bien-être et à la sécurité de aînés hébergés. Un travail de concert avec l'Hôpital Claude Dejean. L'enjeu étant de créer un pôle d'expertise gérontologique et de construire une véritable politique de santé locale. Dans une démarche innovante et rigoureuse, les équipes préparent la certification.



— PRISE DE FONCTION

Prise de fonction de Sébastien Fantini

Sebastien FANTINI a rejoint l'équipe « Dessine-moi Villeneuve » au sein de l'équipe municipale.

Auteur, photographe il est à l'origine de « l'oiseau rouge », une série de documentaires transmédiés sur les musiques et danses traditionnelles en Uruguay, Argentine, Chili et Bolivie, des pays d'Amérique latine qu'il a traversés à moto en 2018. Installé en Ardèche depuis plusieurs années, il s'implique autour des activités sportives et culturelles, telles que le chant, la danse et le karaté.





Tribunes des 4 listes politiques de Villeneuve-de-Berg

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ “DESSINE-MOI VILLENEUVE”

Transition écologique : la commune apporte sa contribution.

Cyclones dévastateurs sur Mayotte, en Asie du Sud-Est ou dans les Caraïbes, sécheresses et canicules en Amérique du Nord, au Mexique, en Grèce, au Pakistan ou au Brésil, inondations en Inde, au Kenya, jusqu'à des records de pluie sur les Cévennes ardéchoises lors d'un épisode orageux cet automne... les phénomènes climatiques extrêmes se multiplient. L'année 2024 est désormais l'année la plus chaude jamais enregistrée, supplantant ... 2023.

Le changement climatique est bel et bien à l'œuvre et il s'accélère au point que, d'un rapport du GIEC à l'autre, les scénarii d'évolution s'actualisent sur la base des scénarii précédents les plus pessimistes.

Faut-il pour autant baisser les bras ? Se dire que tout cela nous dépasse ? Que c'est trop compliqué et que celles et ceux qui nous suivront s'en débrouilleront ? Bien sûr que non !

Nous sommes de plus en plus nombreux à prendre conscience de ces enjeux et à adapter nos comportements. C'est ensemble que nous arriverons à faire qu'une transition réussie devienne une réalité et c'est à chacun d'entre nous d'y contribuer, au quotidien.

La commune, à son niveau, prend sa part.

Depuis le début du mandat, nous travaillons à la réduction des consommations énergétiques que ce soit sur l'éclairage public ou dans les bâtiments communaux par l'adaptation des usages et l'amélioration de leurs performances thermiques. Après la médiathèque, l'école élémentaire, nous nous sommes lancés dans un schéma directeur immobilier énergie qui sera prochainement présenté au conseil municipal. Les études sur le bâtiment de l'école maternelle devraient bientôt démarrer pour des travaux envisagés en 2026. Entre-temps, nous avons reconduit en lien avec la communauté de communes et l'ANAH, les aides à la rénovation énergétique des logements privés. D'importantes exonérations d'impôts fonciers, sur 15 ans, sont ainsi accordées par la commune, aux propriétaires qui s'engagent dans la rénovation énergétique de leur habitat.

Nous favorisons également la production locale d'énergie solaire avec l'accompagnement à l'installation d'une centrale photovoltaïque de production d'électricité sur l'ancienne friche avicole du Plan des Buns. Le programme d'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux devrait également être prochainement lancé en lien avec le réseau Enercoop de coopératives d'énergies renouvelables.

Mais la transition ne se limite pas à l'énergie : des actions de sensibilisation sont régulièrement organisées sur la commune, nous cherchons également à limiter la consommation d'eau. La mise en place par la communauté de communes d'une pelouse synthétique sur le stade de foot en est un bon exemple. Cela passe également par la végétalisation des espaces publics afin de réduire les îlots de chaleur favorisés par le bitume et le béton. C'est l'un des volets importants du projet de requalification du centre-bourg. Cela passe enfin par l'attention portée aux personnes les plus vulnérables avec l'intervention notamment du CCAS auprès d'elles lors des épisodes caniculaires.

Cette transition, nous avons souhaité l'amorcer en en faisant l'un des 6 piliers de notre projet de mandat. Il nous faudra, dans les années à venir, prolonger cette implication, lui donner de nouvelles dimensions, d'autres ambitions. Nous souhaitons y réfléchir avec vous car c'est l'un des domaines où la mobilisation collective est primordiale. Ce sera donc le thème de notre 3ème atelier participatif, prévu le samedi 15 mars à 9h00, auquel nous vous invitons à nous rejoindre.

Bien à vous,
Sylvie Dubois et son équipe.

TRIBUNE “AGISSONS ENSEMBLE”

TRIBUNE “S'INVESTIR”

Les travaux avancent dans le bourg-centre, il était nécessaire de les entreprendre. Mais encore une fois, la communication manque d'empathie. Les plaintes des commerçants déçus et lésés par la promesse non tenue de l'ouverture à la circulation de la rue Nationale pendant les fêtes sont balayées avec mépris, alors qu'un peu de pédagogie sur les contraintes du chantier aurait pu expliquer le rdv manqué. La majorité revendique le participatif dans toutes ses démarches, mais concrètement, c'est surtout le manque d'humilité et de considération qui se constatent. Au lieu d'être attentivement écouté, le moindre avis divergeant est vite frappé d'ostracisme.

Autre sujet mais dans la même veine : la location et le prêt des salles communales. Un verrouillage sévère a été entrepris sous couvert d'un règlement intérieur qui semble cependant librement interprété selon que l'on soit sympathisant ou non de la majorité. Voudrait-on gêner la rencontre de certaines personnes ? On ne s'y prendrait pas autrement.

D'où la question suivante après 5 ans de mandat : pourquoi la cérémonie des vœux du maire en 2025 est si peu fréquentée alors que celle des communes voisines demeure un réel temps de rencontre républicain et de partage ? On commence à avoir un début de réponse...

Meilleurs vœux pour 2025

TRIBUNE “POUR VILLENEUVE AVEC VOUS”

Billet d'humeur : toujours une limitation par la municipalité à 5 lignes ! Dommage, lors du dernier pitchoun nous voyons que la campagne municipale a démarré, nous n'avons rien contre mais un peu d'équité tout de même : voir le texte du groupe qui est aux manettes. Un poste d'élu se libère au CCAS, pas d'ouverture pour les autres groupes, dommage ! Nous regrettons cette posture. C'est tous ensemble que nous pourrions relever les défis à venir.

— OPAH

Rénovation des logements



La Communauté de Communes Berg & Coiron vous accompagne.

La communauté de communes est associée à l'Etat pour soutenir la rénovation des logements. Elle apporte des conseils et des aides financières aux propriétaires qui occupent leur logement ou qui souhaitent le mettre en location.

Pour tout savoir sur vos droits et bénéficier des aides, le service Renofuté vous renseigne et vous oriente. Une permanence à lieu chaque mois dans les locaux de la maison France-Service à Villeneuve de Berg.

Renseignements et rendez-vous sur www.renofute.fr ou au 04 75 35 87 34

— COMMERCES

Salon de toilettage César & Tina

Le salon de toilettage César & Tina a ouvert ses portes le 4 décembre dernier au 83 place de l'Esplanade.

Dans un local entièrement refait à neuf, Mme Volle propose ses services de toilettage pour tous les types de chiens, chats et nouveaux animaux de compagnie (NAC).

Vous trouverez également dans sa boutique, une sélection de produits de soins, d'articles pour l'hygiène et d'accessoires pour animaux de compagnie.

N'hésitez pas à venir lui rendre visite, elle sera ravie de vous faire découvrir son salon.

Horaires d'ouverture :

Mardi : 8h30 - 12h30 / 14 h - 18 h

Mercredi : 8h30 - 16h30 non stop

Jeudi : 8h30 - 12h30 / 14 h - 18 h

Vendredi : 8h30 - 12h30 / 14 h - 18 h

Samedi : 8h30 - 16h30 non stop

Vous pouvez la contacter au 09 88 50 04 63 ou par mail à l'adresse cesartina07@gmail.com.

Vous pouvez également la retrouver sur Facebook et Instagram.



— COMMERCES

Recyclerie L'Ardécho



La recyclerie L'Ardécho a changé de local pour s'installer au 83 place de l'esplanade à Villeneuve de Berg, afin d'agrandir la boutique. On peut y déposer des dons ou venir acheter à petit prix. De la vaisselle, des jouets, des meubles, de la décoration, des vêtements...

Sa passion pour la seconde main, elle la tient de ses parents qu'elle a suivis étant petite sur les vide-greniers, ce qu'elle essaie de transmettre aussi à ses deux filles.



Aurore Pompes Funèbres Marbrerie

Début mars 2025, APFM, Aurore Pompes Funèbres Marbrerie, ouvrira ses portes à Villeneuve de Berg au 1005 Voie de Saint-Jean.

A sa tête, Aurore DELIBEROS, forte de ses 32 ans d'expérience dans l'organisation de funérailles, a créé sa société pour répondre et accompagner les familles avant, pendant et après les obsèques dans une démarche éthique, empathique et bienveillante.

APFM souhaite identifier les besoins de chaque famille pour leur proposer des services adaptés. Aurore et son équipe sauront vous guider aussi bien dans l'organisation des obsèques (inhumation ou crémation), dans la marbrerie (pose de monuments et de caveaux, entretiens de sépultures...) que dans la création d'un contrat obsèques.

Ils vous proposeront également tout un choix de plaques et de fleurs artificielles et naturelles. Leur complexe se compose de 3 salons funéraires, d'une salle de cérémonie et de convivialité.

APFM veut être le garant d'une oreille attentive dans le conseil et l'écoute.



— SERVICES MAIRIE

OUVERTURE

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 17 h

Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

Samedi de 9 h à 12 h

PERMANENCES DES ÉLUS

Sur rendez-vous : Sylvie Dubois, maire

Lundi de 14 h à 18 h (RDV souhaité) :
Patrick Rotger, 3e adjoint, attractivité et développement économique, commerce et artisanat

Jeudi de 10 h à 12 h (RDV souhaité) :
Anne-Marie Eyraud, permanence CCAS

Vendredi de 14 h à 18 h

et Samedi matin sur RDV :

Stéphane Chausse, 1er adjoint, transition énergétique et écologique, bâtiments, agriculture, mobilité, eau, déchets, services techniques

Marie Fargier, 2e adjointe, cadre de vie, voirie, urbanisme, réseaux électriques, fibre optique, sécurité, services techniques. Sur RDV

Christophe Vigne, 5ème adjoint, éducation, vie associative, jeunesse, sport, projet municipal, après 18h du mardi au vendredi et le samedi matin sur RDV

SERVICES UTILES

Médiathèque : 04 84 88 44 04

mediatheque@villeneuveberg.fr

Services techniques :

dst@villeneuveberg.fr

Déchetterie : 04 75 94 76 45

du lundi au samedi de 9 h à 11 h 45,

mercredi de 9 h à 11 h 45

et de 13 h 30 à 17 h

SIDOMSA : 04 75 94 33 57

SIVOM : 04 75 94 82 94

SAUR : 04 63 36 10 00 de 8 h à 18 h,

04 63 36 10 09 soir et week-end

TOUTES LES INFOS

sur villeneuveberg.fr

Mairie - 11 rue Notre-Dame

07170 Villeneuve-de-Berg

Tél. 04 75 94 80 09

<https://www.facebook.com/VilleneuveDeBergArdeche>



VILLE NEUVE DE BERG Lou Pitchoun, lettre d'informations municipales de Villeneuve-de-Berg

Directeur de publication : Sylvie Dubois, maire

Rédaction & photos : équipe municipale

Maquette : com-mouv.pro

Mise en page : service communication

Impression : Copy Com (copy-com.com)

Ne pas jeter sur la voie publique.